



CONVENTION DE COLLABORATION VENTES DE FORFAITS DE SKI
SUR PRÉSENTATION CARTES ADHÉRENTS EN CAISSES
HIVER 2025/2026

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

SEMILOM RESORT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 800 0 00 €.

Dont le siège social est situé à 131, Rue des Ecrins 05170 ORCIERES.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Gap sous le numéro 920 813 003

Représentée par Monsieur COLOMBANI Nicolas, son Directeur.

Ci-après dénommée Le VENDEUR

D'une part,

ET :

CLUB ALPIN Français DE GAP

Représenté(e) par Monsieur LACOUR Jean François

Agissant en qualité de ..Président.....

Domicilié(e) à 9, Rue Bayard - - - 05000 GAP

Ci-après dénommée Le MANDATAIRE

D'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR exploite les remontées mécaniques du domaine d'Orcières Merlette 1850 et de Serre-Eyraud ainsi que le Palais des Sports.

Le MANDATAIRE souhaite, pour la saison 2025/2026 faire bénéficier d'une remise tarifaire pour ces membres et ayants droits sur présentation de leur carte d'adhérent individuelle ou familiale.

Cette convention a pour but de définir le mode de collaboration entre le VENDEUR et le MANDATAIRE.

ARTICLE 2 : TARIFS et CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le VENDEUR consent et offre au MANDATAIRE pour la saison 2025/2026 les tarifs nets annexés à la présente convention.

SEMILOM RESORT – 131, Rue des Ecrins – 05170 ORCIERES

Service administratif : 04.92.55.89.80

SAS au capital de 1 800 000 € - RCS GAP 920 813 003



Ces tarifs seront accordés uniquement sur présentation de la carte d'adhérent (en cours de validité) individuelle ou familiale des membres du MANDATAIRE et à leurs ayants droits (du même foyer fiscal que l'adhérent) et après signature des présentes.

Il est également convenu que ces tarifs ne seront accordés aux membres du MANDATAIRE que dans le cadre ci-dessus défini. Il est également précisé qu'aucune remise supplémentaire ne pourra être accordée sur ces tarifs.

Le produit vendu au client final est un forfait composé d'un support sur lequel est enregistré un titre de transport. Les titres de transport sont délivrés sur un support rechargeable (carte forfait) vendu 2€ TTC et donnent accès à tout ou partie du domaine skiable pendant une durée de validité définie lors de la vente ainsi qu'au Palais des Sports (Piscine et Patinoire) si l'option est souhaitée. Ces supports sont non-remboursables.

Les tarifs sont TTC selon la TVA en vigueur à la date de la signature du contrat. Une TVA à 10% est en vigueur sur les forfaits de remontées mécaniques et une TVA de 20% sur les activités Piscine et Patinoire.

ARTICLE 3 : CONDITIONS D'UTILISATION

Sur la carte d'adhérent du MANDATAIRE doivent figurer :

- Le nom du mandataire.
- Le(s) nom(s) et prénom(s) du (ou des) bénéficiaire(s).
- La photo (à défaut une pièce d'identité sera demandée).
- La période de validité.
- La notion de famille s'il y a lieu.

Les forfaits devront être retirés aux caisses des Remontées Mécaniques où ils seront payés par l'adhérent.

Il ne sera délivré qu'un forfait par carte d'adhérent sauf carte famille

Le MANDATAIRE s'engage à joindre à la présente convention un modèle de carte d'adhérent de l'année en cours.

Le MANDATAIRE s'engage expressément à ce que ces conditions ne bénéficient qu'à ses clients. Il s'engage également à communiquer à ses ayants droits les règles régissant l'utilisation de la carte forfait consultables sur le site <https://pass.orcieres.com/fr/cgvt>

Le VENDEUR se réserve le droit d'annuler la présente convention si lors des contrôles effectués il était constaté une utilisation frauduleuse des titres délivrés. Il est également précisé que dans ce cas une indemnisation pourra être réclamée au contrevenant suivant les tarifs en vigueur sur la station.

Le MANDATAIRE ne pourra prétendre à aucune compensation financière.

ARTICLE 4 - DURÉE

La présente convention est conclue pour la saison Hiver 2025/2026.

Si le MANDATAIRE n'est pas à jour de ses règlements au terme de la saison 2025/2026, il se verra refuser l'accès au contrat la saison suivante.

ARTICLE 5 - ÉLECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leur siège social respectif.

SEMILOM RESORT – 131, Rue des Ecrins – 05170 ORCIERES

Service administratif : 04.92.55.89.80

SAS au capital de 1 800 000 € RCS GAP 920 813 003



ARTICLE 6 – LITIGES

Tout litige survenant dans l'exécution du présent contrat relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce de Gap.

ARTICLE 7 – CLAUSE RESOLUTOIRE

Il est expressément stipulé qu'à défaut de respect, par l'une ou l'autre des parties, des obligations contractuelles ci-dessus définies et quinze jours après une mise en demeure expédiée par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse, le présent contrat sera résolu de plein droit.

Fait à Orcières,
Le 22 Septembre 2025

Pour le VENDEUR
Nicolas COLOMBANI

SEMILOM Resort
131 Rue des Ecrins - 05170 ORCIERES
TEL. 04 92 55 89 00
N° SIREN 920 813 003
N°TVA FR77020813003 - APE 4939C

Pour le MANDATAIRE
CLUB ALPIN Français DE GAP

**CLUB ALPIN FRANÇAIS
DE GAP**
9 rue Bayard - 05000 GAP
Tél. 04 92 51 55 14
cafgap@ffcam.fr
SIRET N° 391 328 721 00017

SEMILOM RESORT – 131, Rue des Ecrins – 05170 ORCIERES
Service administratif : 04.92.55.89.80
SAS au capital de 1 800 000 € - RCS GAP 920 813 003



TARIFS FORFAITS CSE sur présentation de cartes
HIVER 2025-2026

TARIFS PUBLICS HIVER TTC *Resort = ski + piscine + patinoire		TARIFS	
		FORFAITS SKI	FORFAITS SKI + PISCINE + PATINOIRE
1 Jour SKI ADULTE	46,00 €	41,40 €	
1 Jour SKI ENFANT (5-17 ANS)	38,50 €	34,70 €	
6 Jours HORIZON* ADULTE	255,00 €		229,50 €
6 Jours HORIZON* JEUNE (5-17 ANS)	216,50 €		194,90 €

Forfait ski gratuit avec justificatif d'âge pour les -5 ans et +75 ans

L'application de ces tarifs est soumise à la signature préalable d'une convention avec SEMILOM RESORT.

Tarifs TTC selon la TVA en vigueur à la date de signature du contrat, tous nos forfaits s'entendent en journées consécutives.

* Horizon = ski + piscine + patinoire en illimité sur la durée du forfait

SEMILOM RESORT - 131, Rue des Ecrins - 05170 ORCIERES
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 800 000 € - RCS GAP 920 813 003 - APE 4939C
Tél : 04.92.55.89.80 - contact.resort@orcieres.com
Internet : www.pass.orcieres.com

SEMILOM RESORT - 131, Rue des Ecrins – 05170 ORCIERES

Service administratif : **04.92.55.89.80**

SAS au capital de 1 800 000 € - RCS GAP 920 813 003